

FO : Le syndicat qui reste un syndicat

Compte rendu du Conseil départemental d'Action Sociale du 26 octobre 2012

Le CDAS s'est tenu sous la présidence de la directrice du Pôle Pilotage et Ressources, Madame Marie-Hélène GARDIES. Les débats ont débuté à 9h30 pour se terminer à 12h45. La CGT a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame GAUDRILLER remplissant cette fonction pour l'Administration.

Déclaration liminaire des syndicats des Finances Publiques du Pas de Calais

Madame la Présidente,

En ces temps de crise où les agents subissent depuis près de trois ans le gel du point d'indice, aucune augmentation des rémunérations depuis 2010, le prélèvement supplémentaire sur les cotisations retraite et la hausse généralisée des prix, voilà que le budget 2013 de l'action sociale est en baisse et que le plafond d'emplois diminue.

S'il ne fallait certes pas s'attendre à un abondement important du budget et des moyens alloués aux délégations, il semblait pourtant évident, que dans un contexte d'austérité, l'Action Sociale devait être renforcée afin de répondre aux nombreux besoins des agents publics.

Pour les représentants des personnels, il était pourtant essentiel :

- de fournir une aide pour les agents ayant des enfants étudiants contraints de se loger ailleurs qu'au sein du foyer familial ;*
- d'élargir le nombre des bénéficiaires des chèques vacances ;*
- de développer le parc des réservations de places en crèche ;*
- d'accroître les possibilités de logements sociaux interministériels surtout dans les zones où les loyers sont très chers*
- et d'élargir le champ des bénéficiaires de l'aide au maintien à domicile...*

Et voilà que plus près de nous, nous déplorons la suppression d'une assistante de délégation. Alors à notre tour comment, à effectif réduit, pourrons nous assurer à nos familles un mieux vivre dans tous nos domaines d'intervention ? Comment pourrons nous assurer convenablement la restauration ? Comment pourrons nous assurer l'organisation des colonies ? de l'arbre de Noël ? Bref, comment notre délégation pourra t-elle assurer toutes ses missions sans que nos agents, nos enfants, nos retraités en soient lésés ?

Nous vous rappelons également que l'action sociale correspond à de vrais besoins de tous les agents du Ministère. Le rôle des CDAS ne peut se limiter à une simple discussion sur le budget d'initiative locale et l'arbre de Noël. Les membres du CDAS, avec la délégation et les médecins de prévention doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle. Tous les sujets relevant de l'action sociale doivent y être débattus: les crèches, la restauration collective, le logement, les agents et les retraités en difficulté....

L'administration continue son entreprise de démantèlement du réseau de l'action sociale de proximité. Le dialogue social prétendument affiché par l'administration n'est qu'une vue de l'esprit. Depuis des mois, cette même administration «ballade» les acteurs de l'action sociale, les bénéficiaires et les organisations syndicales représentatives.

Les représentants des personnels continueront donc à revendiquer une action sociale de proximité, aux dimensions humaines et financières suffisantes, dotée des moyens nécessaires à un fonctionnement socialement efficace.

Nous réaffirmons la nécessité d'un réseau d'action sociale de proximité, avec des délégués de tous grades, élus, et disposant de toutes les prérogatives attachées à leurs fonctions.

Nous restons opposés à la régionalisation de l'action sociale et exigeons le maintien des moyens humains et budgétaires nécessaires au bon fonctionnement de l'Action Sociale dans le Pas de Calais.

Parmi l'ordre du jour figurait:

Approbation du procès-verbal du CDAS du 19 avril 2012

Le procès verbal de la réunion du CDAS du 19 avril 2012 n'a soulevé aucune observation de la part des membres du CDAS.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-DGFIP62	X		
SOLIDAIRES	X		
CGT	X		
CFTC	X		
CFDT	X		



Compte rendu annuel pour l'année 2011

Madame GAUDRILLER a fait lecture du compte rendu annuel d'activité de la délégation départementale de l'action sociale pour l'année 2011.

6679 personnes ont été bénéficiaires des prestations d'action sociale en 2011 dans le Pas de Calais, se décomposant en 2555 actifs, 1624 enfants et environ 2500 retraités.

L'arbre de Noël est la manifestation qui a attiré le plus grand nombre de personnes, soit 1250 participants sur les différents sites.

Les sorties subventionnées ont regroupé 527 personnes pour un montant global de 20 050 €.

L'administration a proposé la mise en place de consultation auprès d'avocats sous conventions, elle procédera à un recensement sur les besoins éventuels.

Commentaires FO : FO vous informe qu'en étant adhérent du syndicat, vous êtes membres de droit de l'AFOC (Association Force Ouvrière des Consommateurs) qui vous met à disposition une assistance juridique en cas de litiges individuels de la vie quotidienne.



Cantine de St OMER : l'administration est préoccupée par la situation du restaurant administratif, du fait de sa faible fréquentation.

Commentaires FO : FO réaffirme son attachement à la restauration collective, partout où elle est possible mais surtout abordable financièrement pour tous les agents. Une fréquentation plus importante permettrait de réduire le tarif du repas, une solution de regroupement d'achat est en cours d'étude par les responsables des restaurants.



Tickets restaurants : une demande unanime du CDAS a été faite pour augmenter la participation de Ministère.

Arbre de Noël: d'un budget annuel de plus de 50 000 €, il représente plus de 55% du budget annuel de la délégation, le montant des chèques cadeaux à destination des enfants s'élève à 40 400€.

Compte rendu annuel pour l'année 2011 des Assistantes de service social

Mesdames NIELLINI et VAN DE WALLE ont ensuite fait lecture du rapport d'activité des assistantes de service social pour l'année 2011.

Le service social dans le département est composé de deux assistantes, Mesdames VAN DE WALLE et NIELLINI. Elles assurent une centaine de permanences sur différents sites du département. Environ 200 agents ont bénéficié de leurs services en 2010 dont 39 % de cadres C alors qu'ils ne représentent que 22 % des effectifs.

Les domaines de l'action sociale sont variés : Financier (aides pécuniaires, surendettement), Santé (arrêt de travail de longue durée), Vie familiale (divorces, enfants, décès), Vie professionnelle (droits statutaires) et Logement.

Commentaires FO : **FO** a proposé la mise en place d'une permanence de l'assistante sociale pour les agents de la DGFIP et des Douanes à Calais. Les différentes administrations ne disposant pas de local, les organisations syndicales ont décidé en séance de proposer le local syndical situé dans le CDFP de Calais rue Descartes, afin que l'assistante puisse y tenir une permanence mensuelle. La Présidente s'est félicitée de cette solution.

Pour votre totale information nous vous rappelons ci dessous les permanences assurées :

Arras, immeuble Brassart : tous les mardi et jeudi de 14 heures à 16 heures
Boulogne, rue d'Aumont : le 1^{er} mardi de chaque mois de 14 heures à 16 heures
Saint-Omer Longuenesse : le 3^e mardi de chaque mois de 14 heures à 16 heures

Information sur l'expérimentation du prêt logement étudiant

Expérimenté dans le Nord - Pas de Calais depuis le 1er juin 2012, ce prêt est destiné à financer les dépenses liées à l'installation de l'étudiant dans son premier logement dès lors que la location se situe dans une ville différente de celle du domicile des parents (justificatif d'un bail obligatoire). Vous pouvez contacter Mme Marie-Bernadette BAYART 03.21.23.47.67

Point sur le logement social dans le Pas de Calais

Ce point a été demandé par vos représentants des personnels lors du dernier CDAS. La présidente nous a donc effectué une description du parc immobilier réservé aux agents du Ministère et aux Douaniers en particuliers. Les sites sont situés à Calais, Boulogne et Saint Omer.

Questions diverses

L'enquête sur les besoins pour les gardes d'enfants de moins de 3 ans n'a pas révélé de besoin particuliers en dehors de la résidence d'Arras. **FO** a rappelé son attachement au maintien de la prestation avec l'actuelle crèche arrageoise "Le temps d'un rêve" qui donne entière satisfaction.

Les 10 berceaux actuels sont totalement utilisés et profitent à plus de 10 enfants grâce au "partenariat" de la SRIAS (Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale).

Enfin, il a été demandé à la Délégué des Services Sociaux de mettre en place des sorties pour les familles dont le coût devra être plus abordable.

La séance a été levée à 12h45.

Les représentants F.O DGFIP62 :

Titulaires

Yannig BOURGAIN et Jacques REGNIER

Suppléants

Delphine MORTELETTE et Alexandre SALOME